

lieuxdits #16



La pièce dans le territoire

Grégoire Wuillaume¹

Le contexte pédagogique

Depuis plusieurs années le projet d'architecture thématique "territoire" s'adosse à l'atelier d'architecture en BAC3 à LOCI sur le site de Bruxelles. L'objectif visé est d'utiliser la lecture territoriale comme moyen de reconnaissance des conditions typologiques d'habiter. Cette approche consiste à établir des liens entre des particularités territoriales et des modèles d'habitats qui en résultent.

Nous comprenons le terme *habiter* dans ses dimensions plurielles : "Le terme 'habiter' renvoie au rapport que l'homme entretient avec les lieux de son existence, mais aussi à la relation, sans cesse renouvelée, qu'il établit avec l'écoumène, cette demeure terrestre de l'être. 'Habiter' entremêle le temps et l'espace, et l'explorer revient à questionner l'histoire et la géographie d'une manière anthropologique en sachant que l'humain est un être parlant et fabricant."²

Notre postulat de travail est d'examiner l'émergence d'un territoire métropolitain polycentrique, constitué d'un réseau de villes reliées par l'infrastructure du RER (Réseau Express Régional), desservant Bruxelles. Nous nous attacherons à explorer là un fragment particulier de cette ville diffuse dénommée dans de nombreuses études et projets "zone métropolitaine du nord-ouest de l'Europe".

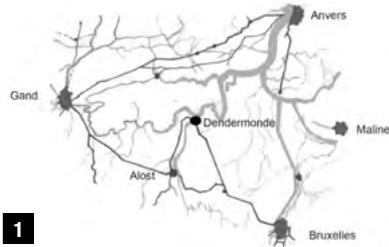
Le dessin du territoire est un outil critique et un support essentiel du projet d'architecture. L'initiation à la lecture et analyse territoriale a pour objectif de fonder et d'argumenter le projet d'architecture. Elle est considérée comme condition de possibilités.

La ville polycentrique, rurbanne et frugale

Le territoire proposé à la lecture de l'atelier en 2017-18, est celui de la commune de Dendermonde. Ce territoire fait partie de l'hinterland bruxellois desservi par le projet de RER.

Plusieurs postulats sont proposées dans l'exploration de ce fragment de territoire :

- le postulat de la *polycentralité* conduit à interroger le fonctionnement de Dendermonde par rapport aux autres noyaux urbains alentours (Anvers / Gand / Bruxelles) ainsi que les rapports qu'entretiennent les différents noyaux habités qui constituent le territoire de la commune. (fig. 1)



- le postulat de la *rurbanité* conduit à interroger le rapport entre le développement urbain — notamment lié aux infrastructures (chemin de fer et voies d'eau) — et les importants espaces ouverts et activités agricoles qui entourent le noyau urbain de Dendermonde. (fig. 2)



- le postulat de la *frugalité* conduit à interroger le rapport entre le développement urbain et la promotion de nouveaux modes de partage de l'espace, promue par la politique "zéro béton" en Flandres. Nous comprenons la ville frugale, dans le sens épiqueurien du terme, dont la priorité est "d'offrir plus de satisfactions à ses habitants en consommant moins de ressources".³

Parallèlement à l'étude générale du territoire de Dendermonde, trois cadrages sont sélectionnés à l'intérieur de cette entité communale afin de l'appréhender plus finement et de lui conférer un visage identifiable : la ville de Dendermonde, le village de Appels et la zone de développement industrielle de Baasrode le long de l'Escaut. (fig. 3)



¹ M.Falque, L.Tournay et A. Van der Hoeven.

² P.Mouriesse et A. Daunay.

1 - avec la participation des enseignants du projet d'architecture "confirmation" en BAC3, 2017/18 Philippe Caucheteux, Philippe Honhon, Jean-Jacques Jungers, Cristian Panaité, Vincent Piroux, Ariane Van Craen et pour le projet d'architecture thématique "territoire" en BAC3, 2017/18 Philippe Caucheteux, Julie Denef, Thierry Kandjee, Ariane Van Craen.

2 - PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C., *Habiter, le propre de l'humain*, Paris, La Découverte, "Armillaire", 2007.

3 - HAËNTJENS J., *La ville frugale*, éditions FYP, 2011.

Le logement collectif

Aborder la question de la densification du territoire, par le logement collectif, au regard de la lecture territoriale et de la reconnaissance des conditions d'habiter dans un cadrage précis est probablement une question ambitieuse et difficile. C'est toutefois une démarche que nous poursuivons avec les étudiants depuis plusieurs années et qui permet, par le projet, de prendre conscience de la nécessité d'une gestion parcimonieuse du territoire.

Démarche

"L'œuvre c'est le lieu"⁴ nous dit Ernest Pignon-Ernest à propos de son travail artistique, exacerbant des lieux dans les villes qu'il a, au préalable, cherché à comprendre, et ce, durant plusieurs années. Parcourir un lieu, par les sens et la raison, et y desceller les germes qui portent le projet en devenir, est inscrit au cœur de notre enseignement.

Le projet s'élabore à partir de trois dessins : situer, implanter et loger. Ce moyen pédagogique incite à comprendre le territoire simultanément à différentes échelles, sans toutefois établir une quelconque hiérarchie entre les dessins. Chacun d'eux est une porte d'entrée du projet d'architecture. Le projet devient un outil de recherche qui évalue les conditions, les possibles pour l'habitat, et par extension, l'habiter ensemble.

Les sites qui apparaissent, que nous montrons en exemple ci-dessous, se situent dans un territoire déjà habité, mal habité et parfois souillé. Le projet, dans ces sites, prend forme à partir de la compréhension de ceux-ci et des problématiques qui en surgissent.

Étude 1. La rue, accroche pour de nouveaux habitats

Le village de Appels, situé à l'ouest du centre-ville de Dendermonde, s'est organisé, à l'origine, autour de la rue principale (Hoofdstraat), au sud de celle-ci, et plus récemment, par une voie rapide (Bevrijdingslaan). Entre ces deux voiries s'est développé un lotissement. (fig. 4 et 5)

L'étudiante Elsa Adda s'est intéressée plus particulièrement au devenir de la rue principale du village d'Appels. Les "barres" posées perpendiculairement à la rue, proposées par l'étudiante, s'inscrivent dans les découpes du parcellaire étroit. (fig. 6)



Si ce mode d'implantation s'adresse toujours à la rue, le développement de l'habitat en lanière connecte les nouveaux habitants à un paysage ouvert par l'intermédiaire de la pièce ouverte, appelée terrasse. (fig. 7)

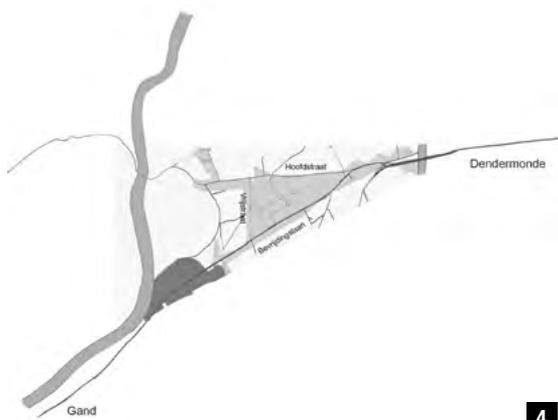
Cette proposition dépasse la densification de la parcelle, par nécessité ou opportunisme. Elle permet un nouveau regard sur l'identité de celle-ci, et offre aux nouveaux habitants une adresse à rue !

⁴ M.Falque, L.Tournay et A.Van der Hoeven.

⁵ E.Adda, N.Glaizal, L.S.Vega et E.Wagli.

⁶ E.Adda.

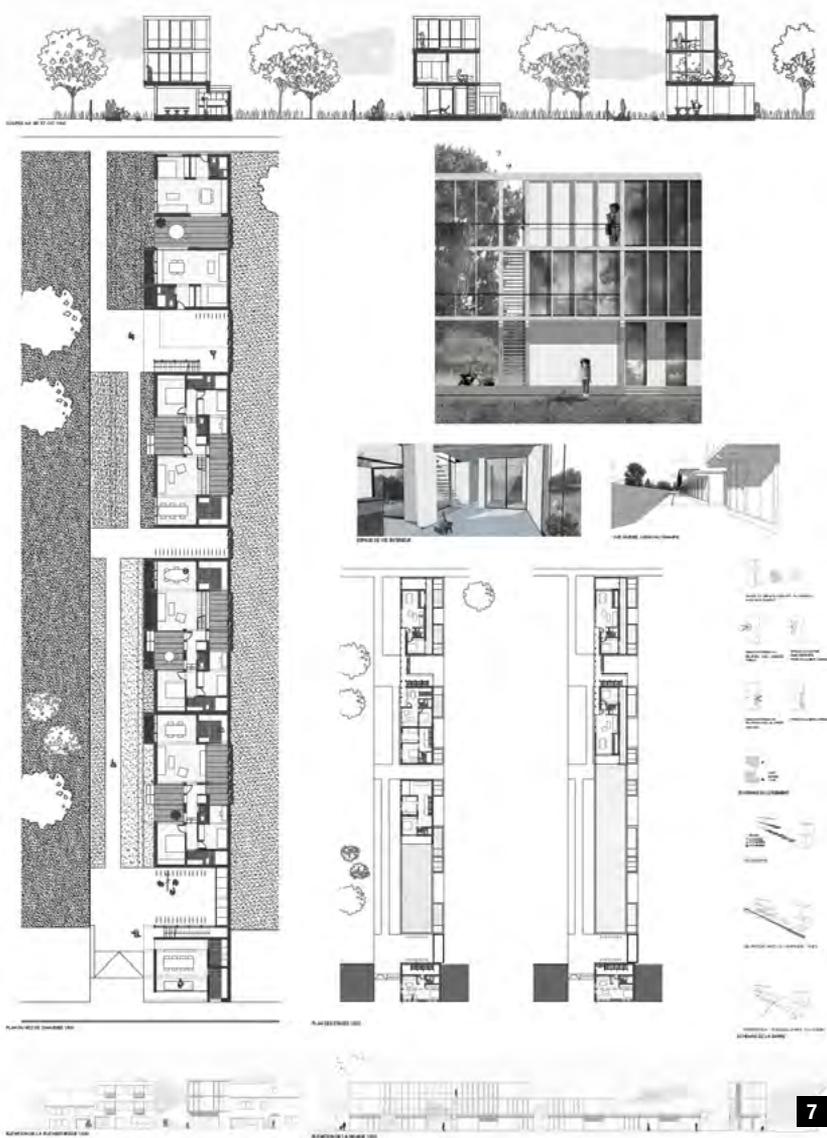
4 - Les couleurs des idées, entretien avec Pascale Seys, RTBF, musique 3, le 26.01.2019, 11h.



4



5



Étude 2. Le lotissement, habiter le vide

Et si la voiture, et ses multiples infrastructures, à l'origine du développement des lotissements, disparaissait ? M. Bismuth, E. Eppe, A. Jansen et V. Poletto se sont attelés à cette hypothèse afin d'esquisser comment ce changement de paradigme pourrait recycler ces lotissements en de nouveaux quartiers. Le lotissement du village de Appels a été le cas d'étude choisi par ce groupe d'étudiants (cf fig. 4 et 5).

Le vide, laissé entre les habitations existantes, est requestionné en vue d'une requalification. Le parcellaire est redistribué, permettant de nouvelles implantations et, par conséquent, une densification plus significative. Si dans la réalité, la transformation du parcellaire pourrait s'apparenter à une violation de la propriété privée, dans le cadre de l'exercice, les étudiants s'autorisent cette hypothèse pour laisser, à voir, à apparaître de nouveaux modes de partages de l'espace public, collectifs et privés ainsi que les figures qui s'y attachent.

Les bords formant l'îlot, constitués, pour la plupart, d'anciens habitats mitoyens, sont préservés. À l'intérieur du lotissement, trois nouveaux types d'implantations sont proposés : logements en bandes, en mitoyen et en îlot. Ces types

répondent à des situations particulières et apportent une diversité dans les modes d'habiter. Ces nouvelles figures requalifient les vides et forment de nouvelles polarités.

Le sol est reparcouru (véhicules d'urgences admis) et connecté aux anciens bords. Une nouvelle nappe arborée unifie le paysage. (fig. 8)

7 E.Adda.

8 M. Bismuth, E. Eppe, A. Jansen et V. Poletto.

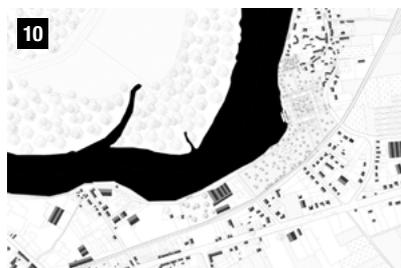


Étude 3. Habiter à l'échelle du fleuve

Situé à l'ouest de la ville de Dendermonde, les anciennes friches industrielles de Oude-Briel (Baasrode), en bordure de l'Escaut, sont soumises à réflexion (fig. 9). Pourquoi réinvestir ces lieux ? Pour quel l'habitat ?



Les étudiants, M. Odabas, K. Saidi et S. Zamour proposent une grande structure à habiter, édiflée sur les fondations d'une ancienne usine, à l'échelle du fleuve, se connectant à lui et offrant un réseau de transport complémentaire à l'ensemble des habitants du secteur. (fig. 10)



Si l'habitat a remplacé l'industrie, il s'apparente toutefois aux grandes structures, dépassant l'échelle individuelle. Connecté aux réseaux existants (chemins, pistes, rues, chaussées, ligne de tram) ce nouveau vaisseau en forme d'îlot, devient un nouveau repère dans le paysage de Briel et rassemble en son sein, le logement, le travail ainsi que des lieux récréatifs, de santé et d'éducation. (fig. 11)

9 M. Odabas, K. Saidi et S. Zamour.

10 M. Odabas, K. Saidi et S. Zamour.

11 M. Odabas, K. Saidi et S. Zamour.

12 E. Adda.

5 - "La pièce est le commencement de l'architecture. C'est le lieu de l'esprit. Quand on est dans la pièce, avec ses dimensions, sa structure, sa lumière, on réagit à son caractère, à son atmosphère spirituelle, on s'aperçoit que tout ce que l'homme propose et réalise devient une existence. La structure de la pièce doit être évidente dans la pièce elle-même. La structure, me semble-t-il, est ce qui donne la lumière" BROWNLEE, D. B. ET DE LONG, D. G. (1991). *Louis I. Kahn, le monde de l'architecte*. New York: Rizzoli, p. 69.



La pièce dans le territoire

Les structures paysagères engendrent des modes d'implantations qui lui sont propres. Les formes particulières, ainsi générées, développent à leur tour des modes d'habiter singuliers. Les murs, les sols, les plafonds et les ouvertures ne sont plus innocents. Ils s'imprègnent du milieu avec lequel ils vont interagir. La ligne d'horizon dilatant l'espace de la pièce... le feuillage de l'arbre dansant sur le sol avec le soleil de midi... le reflet de l'eau du fleuve s'imprimant sur le plafond du séjour.

Si la pièce est le commencement de l'architecture⁵, le point de départ à partir duquel l'habiter se constitue, la pièce est également destinée à un avenir particulier, parce que située dans son territoire. Si le territoire génère des paysages, ils imprègnent, à leur tour, des espaces à vivre. Le paysage intérieur de la pièce est ainsi, et aussi, généré par ce territoire.

D'une échelle paysagère à l'autre, des liens se tissent et forment ce que nous pourrions appeler une sorte de structure relationnelle qui conditionne l'habitat. La pièce, sa structure et sa lumière, sa spatialité et sa matérialité influencerait à son tour les modes d'habiter et en conséquence, le comportement de ses habitants. (fig. 12)



ESPACE DE VIE INTERIEUR



VUE GUIDÉE JUSQU'AU CHAMPS